

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE
EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE,
CENTRE J-E SIMARD
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2015**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard, qui comprennent le bilan au 30 juin 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

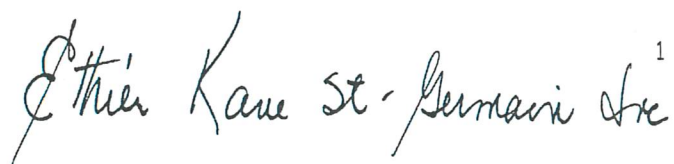
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Étienne Kame St-Germain¹

Sorel-Tracy, le 24 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109313

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-I
SIMARD**

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
PRODUITS		
Revenus de projets	677 686 \$	640 654 \$
Subventions du gouvernement provincial	394 000	298 000
Subvention du Cégep de Sorel-Tracy	17 115	66 699
Cotisations	2 050	3 000
Intérêts	<u>57</u>	<u>597</u>
	<u>1 090 908</u>	<u>1 008 950</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	797 514	666 974
Coût des projets	115 584	104 499
Chargés de projets	22 950	25 811
Professeurs chercheurs	47 066	37 573
Assurances	3 000	3 000
Fournitures de bureau	23 130	3 691
Honoraires	16 643	8 219
Loyer	19 892	17 041
Déplacements	5 159	4 540
Frais bancaires	179	855
Télécommunications	1 477	2 341
Colloques et perfectionnement	14 363	12 560
Publicité et promotion	13 502	7 590
Réceptions	2 736	745
Cotisations et associations	4 402	5 260
Intérêts sur emprunt bancaire	1 278	1 866
Intérêts sur la dette à long terme	3 606	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>45 174</u>	<u>24 773</u>
	<u>1 137 655</u>	<u>927 338</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(46 747) \$</u>	<u>81 612 \$</u>

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2015 Total	2014 Total
SOLDE AU DÉBUT				
Déjà établi	183 367 \$	(128 752) \$	54 615 \$	(28 182) \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 3)	<u>-</u>	<u>(66 713)</u>	<u>(66 713)</u>	<u>(65 528)</u>
Redressé	183 367	(195 465)	(12 098)	(93 710)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(45 174)	(1 573)	(46 747)	81 612
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	(65 192)	65 192	-	-
Dette à long terme	<u>34 656</u>	<u>(34 656)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>107 657</u></u> \$	<u><u>(166 502)</u></u> \$	<u><u>(58 845)</u></u> \$	<u><u>(12 098)</u></u> \$

CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD

BILAN

30 JUIN 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	90 199 \$	- \$
Dépôts à terme	76 294	453 981
Comptes clients (note 4)	119 471	75 013
Subventions à recevoir	-	1 889 887
Taxes à la consommation à recevoir	-	122 892
Frais payés d'avance	<u>3 623</u>	<u>7 500</u>
	289 587	2 549 273
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 447 203</u>	<u>2 405 513</u>
	<u>2 736 790 \$</u>	<u>4 954 786 \$</u>

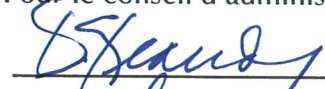
CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD

BILAN

30 JUIN 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	- \$	339 479 \$
Emprunt bancaire (note 6)	-	1 945 000
Créditeurs et frais courus (note 7)	225 791	138 765
Dû au Cégep de Sorel-Tracy, sans intérêt	-	60 000
Produits reportés	230 300	147 495
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	24 436	34 655
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	<u>73 055</u>	<u>-</u>
	553 582	2 665 394
Apports reportés (note 8)	-	114 000
Dette à long terme (note 9)	-	97 492
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	<u>2 242 053</u>	<u>2 089 998</u>
	<u>2 795 635</u>	<u>4 966 884</u>
ACTIF NET NÉGATIF		
Investi en immobilisations	107 657	183 367
Non affecté	<u>(166 502)</u>	<u>(195 465)</u>
	<u>(58 845)</u>	<u>(12 098)</u>
	<u>2 736 790 \$</u>	<u>4 954 786 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(46 747) \$	81 612 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>45 174</u>	<u>24 773</u>
	(1 573)	106 385
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>2 059 224</u>	<u>(1 707 916)</u>
	<u>2 057 651</u>	<u>(1 601 531)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(158 825)</u>	<u>(2 155 836)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(1 945 000)	1 700 000
Remboursement de la dette à long terme	(34 656)	(35 017)
Variation nette du Dû au Cégep de Sorel-Tracy	(60 000)	60 000
Variation nette des produits reportés	82 805	74 823
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	224 016	1 677 283
Variation nette des apports reportés	<u>(114 000)</u>	<u>(150 500)</u>
	<u>(1 846 835)</u>	<u>3 326 589</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	51 991	(430 778)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>114 502</u>	<u>545 280</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>166 493 \$</u>	<u>114 502 \$</u>
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	90 199 \$	- \$
Dépôts à terme	76 294	453 981
Découvert bancaire	<u>-</u>	<u>(339 479)</u>
	<u>166 493 \$</u>	<u>114 502 \$</u>

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est un organisme sans but lucratif, qui est régi par la Loi sur les compagnies Partie III et son objectif est la recherche appliquée en environnement. Il est un organisme exempt d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de projets sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus de contrats et les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le degré d'avancement est déterminé en utilisant la méthode des coûts engagés qui consiste à comparer les coûts engagés à la date des états financiers à ceux de la dernière estimation du coût total des travaux à exécuter. Les contrats en cours sont évalués en tenant compte des coûts de main d'oeuvre, des matières premières et des frais généraux, incluant les profits estimés. L'organisme révisé régulièrement les coûts des contrats et lorsque les coûts totaux estimés excèdent les revenus prévus, une perte sur les contrats est constatée et imputée au coût des ventes.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire

	Périodes
Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. REDRESSEMENT AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

L'organisme a revu la comptabilisation de la provision pour vacances et a inscrit rétrospectivement des vacances courues. Les effets de ce redressement ont entraîné, au 30 juin 2013, une augmentation des vacances courues de 65 528 \$ et une diminution de l'actif net non affecté de 65 528 \$. En 2014, il y a eu une augmentation des dépenses de salaires et des vacances courues de 1 185 \$.

4. COMPTES CLIENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Clients	<u>119 471 \$</u>	<u>75 013 \$</u>

Au 30 juin 2015, un client représentait 25 % du total des clients (trois clients représentaient respectivement 28 %, 20 % et 35 % au 30 juin 2014)

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtiment	1 453 411 \$	18 167 \$	1 435 244 \$
Mobilier de bureau	38 600	1 930	36 670
Matériel et outillage	1 389 219	451 490	937 729
Matériel informatique	<u>45 544</u>	<u>7 984</u>	<u>37 560</u>
	<u>2 926 774 \$</u>	<u>479 571 \$</u>	<u>2 447 203 \$</u>
			<u>2 405 513 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé, d'un montant de 100 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 3,5 % (6,2 %), est renégociable en février 2016 et est garanti par les comptes clients d'une valeur comptable de 119 471 \$.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Fournisseurs	140 877 \$	47 771 \$
Vacances courues	71 296	66 714
Salaires courus	11 378	24 280
Taxes à la consommation	<u>2 240</u>	<u>-</u>
	<u>225 791 \$</u>	<u>138 765 \$</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 2 240 \$ (- \$ au 30 juin 2014)

CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

8. APPORTS REPORTÉS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde au début	114 000 \$	264 500 \$
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(114 000)</u>	<u>(150 500)</u>
Solde à la fin	<u>-</u> \$	<u>114 000</u> \$

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

9. DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 3 543 \$ incluant les intérêts au taux de 6,75 %, échéant en février 2016, garanti par des équipements d'une valeur nette comptable de 114 585 \$	97 491 \$	132 147 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	24 436	34 655
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>73 055</u>	<u>-</u>
	<u>-</u> \$	<u>97 492</u> \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2016	37 069 \$
2017	39 650 \$
2018	20 772 \$

CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Bâtiment	1 435 244 \$	1 909 887 \$
Matériel et outillage	<u>806 809</u>	<u>180 111</u>
	<u>2 242 053 \$</u>	<u>2 089 998 \$</u>

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec le Cégep de Sorel-Tracy, qui a la responsabilité de sa gestion, au cours de l'exercice :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Produits		
Subvention	17 115 \$	66 699 \$
Cotisations	150 \$	150 \$
Charges		
Professeurs chercheurs	47 066 \$	37 573 \$
Loyer	5 000 \$	12 500 \$
Frais de bureau	- \$	581 \$
Assurances	3 000 \$	3 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

À la date du bilan, les soldes suivants sont dûs aux apparentés :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Créditeurs		
Fournisseurs	33 788 \$	40 288 \$
Dû	- \$	60 000 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 30 juin 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

13. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Au cours de l'exercice, l'organisme a eu recours au service de professeurs et a constaté une dépense de professeurs chercheurs en contrepartie de subvention du Cégep de Sorel-Tracy pour une valeur estimée à 17 115 \$ (16 669 \$ en 2014).

Ces opérations sont comptabilisées à la valeur de marché et n'ont généré aucun excédent dans les résultats.